

25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60

DGA – Cohésion territoriale et appui aux
communes – Enfance-jeunesse

**REFORME DE 7 ASSIETTES EN PORCELAINE
MULTI ACCUEIL LES POUSSINS**

N° 2025 - D - 122

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** de **GRANDANGOULEME**,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attributions au Conseil du président,

Vu, l'arrêté n°99 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1^{er} – : Est approuvée la réforme et la mise à la déchetterie de 7 assiettes compartimentées en porcelaine, dont les caractéristiques sont indiquées ci-après :

- N° d'inventaire : BPPAL2021ENFAN033
- Date d'achat : 07/12/2021
- Valeur d'achat : 133,35 € (PU : 19.05€)
- Durée d'amortissement : 1 an
- Cumul amortissement : 133,35 €
- Valeur nette comptable au 31/12/2025 : 0 €

Article 2 – Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le comptable assignataire de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 19 MAI 2025
Pour le Président,
Le Vice-Président,



Gérard DEZIER

Reçu en Préfecture

Le : 19 MAI 2025

Publié ou notifié

Le :

19 MAI 2025